

Communiqué de presse

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
 Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 23 décembre 2013

Données importantes de politique monétaire pour la semaine se terminant le 20 décembre 2013

Taux d'intérêt de référence de la BNS (en pour-cent)

Date	Marge de fluctuation du Libor à trois mois	Libor à trois mois ¹	Taux spécial de la facilité pour resserments de liquidités ²
16.12.13	0.00 - 0.25	0.02200	0.50
17.12.13	0.00 - 0.25	0.02200	0.50
18.12.13	0.00 - 0.25	0.02200	0.50
19.12.13	0.00 - 0.25	0.02100	0.50
20.12.13	0.00 - 0.25	0.02100	0.50

¹ London Interbank Offered Rate, calculé par la British Bankers' Association.

² SARON (Swiss Average Rate Overnight), fixing de 12h00 + 50 points de base. Le taux spécial est toujours d'au moins 0,50%

Swiss Average Rates³ (en pour-cent)

Date	SARON Fixing de 12h00	SARON Clôture du négoce	SAR1W Clôture du négoce	SAR1M Clôture du négoce	SAR3M Clôture du négoce
16.12.13	-0.025	-0.023	-0.042	0.020	.
17.12.13	-0.017	-0.017	-0.068	-0.069	0.050
18.12.13	-0.016	-0.016	-0.039	-0.079	0.050
19.12.13	-0.015	-0.013	-0.040	.	0.040
20.12.13	-0.019	-0.017	-0.025	.	0.050

³ Les Swiss Average Rates sont des taux d'intérêt pondérés par le volume, qui se basent sur les transactions conclues et sur les prix de référence du jour de négoce concerné. Le calcul des prix de référence repose sur les quotes disponibles dans le carnet d'ordres de la plate-forme électronique de négoce d'Eurex. Les Swiss Average Rates sont calculés par SIX Swiss Exchange.

Communiqué de presse

Moyenne des avoirs à vue en francs à la BNS, pour la semaine se terminant le 20 décembre 2013
 (en millions de francs)

Avoirs en comptes de virement des banques en Suisse	317 071
Autres avoirs à vue en francs	48 424
Total des avoirs à vue en francs à la BNS	365 495

Réserves minimales: avoirs en comptes de virement des banques en Suisse, en moyenne de la période d'application⁴
 (en millions de francs)

Période d'application précédente Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement	Période d'application en cours Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement
22.11.13	320 259	20.12.13	318 150
29.11.13	319 954		
06.12.13	318 906		
13.12.13	318 152		
Moyenne de la période	317 900		

⁴ La période d'application s'étend du 20 d'un mois au 19 du mois suivant.

Réserves minimales: accomplissement de l'exigence au cours des 12 dernières périodes d'application⁵
 (en millions de francs)

Période	Montant requis	Actifs pouvant être pris en compte ⁶	Billets et pièces	Avoirs en comptes de virement	Accomplissement en %	Taux d'intérêt ⁷ en %
20.11.12 - 19.12.12	13 442	299 126	5 804	293 322	2 225	3.99
20.12.12 - 19.01.13	13 538	291 439	6 452	284 987	2 153	3.98
20.01.13 - 19.02.13	13 483	289 173	6 106	283 068	2 145	3.97
20.02.13 - 19.03.13	13 369	289 807	5 885	283 923	2 168	3.97
20.03.13 - 19.04.13	13 539	288 861	5 972	282 889	2 134	3.99
20.04.13 - 19.05.13	13 557	286 407	5 975	280 433	2 113	3.98
20.05.13 - 19.06.13	13 515	282 898	5 960	276 938	2 093	3.98
20.06.13 - 19.07.13	15 172	327 264	7 459	319 804	2 157	3.99
20.07.13 - 19.08.13	14 919	326 120	7 364	318 756	2 186	3.98
20.08.13 - 19.09.13	14 747	323 699	7 024	316 675	2 195	3.99
20.09.13 - 19.10.13	14 651	326 618	6 997	319 621	2 229	3.99
20.10.13 - 19.11.13	14 640	324 740	6 573	318 167	2 218	3.98

⁵ L'obtention par PostFinance SA de la licence bancaire le 26 juin 2013 entraîne une rupture des séries chronologiques pour la période d'application allant du 20 juin 2013 au 19 juillet 2013.

⁶ Somme des billets, pièces et avoirs en comptes de virement.

⁷ Pour le calcul de la pénalité à verser en cas de détention insuffisante de réserves minimales.